

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.124
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
 DU 30 AVRIL 1878.

LE CRIME DES FEMMES

PAR RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

—Mille fois plus, chère femme, et jamais tu ne connaîtra le dernier mot de cet amour.

Un soupir souleva la poitrine de madame Courcy, une ombre passa sur son front ; elle éprouva des remords d'abuser de son ascendant pour entraîner son mari dans la dangereuse voie des ruineuses dépenses. Elle fut tentée de se jeter dans ses bras, de lui dire qu'elle renonçait à ce voyage, de lui ouvrir son âme et de lui demander conseil. Mais au moment où la conscience et l'instinct de la conservation morale lui criaient : Avoue ! elle recula lâchement à la pensée des plaisirs auxquels il lui faudrait renoncer.

Cependant un grand accord régna entre les deux époux. Augustine parut reprendre intérêt à la fabrique ; elle commanda des dentelles aux Hollandaises, visita les salles d'asile et la crèche. Son amitié pour Lory se ranima ; celle-ci, joyeuse de trouver son amie dans des dispositions raisonnables, l'accueillit avec une expansivité affectueuse. Augustine déploya les coquetteries de son esprit et de sa grâce pour tout le monde ; elle enseigna un nouveau point tricot à madame Méline, caressa les babies, et passa de longues journées aux Saulais.

Les affaires de M. Courcy marchaient à merveille, les bénéfices augmentaient ; Paul recueillait déjà le fruit de son invention et s'occupait à chercher des perfectionnements nouveaux. Les ouvriers, chassés de la fabrique, quittaient le pays pour la plupart ; quelques-uns de ceux qui restaient, s'occupèrent de culture ; trois ou quatre fainéants mendiaient et vécut d'une façon douteuse ; ils revenaient de temps à autre chez Mouillavoine, et y vidaient de nombreuses bouteilles de vin. Roublard, le plus diligèreux de ces vagabonds, fut arrêté dans le département voisin et condamné à deux mois de prison. Libéré de sa peine, il reparut aux Haussois, et on l'entendit répéter à des gens de son espèce : —Le maître de la fabrique m'a réduit à la misère ; mais, foi de Roublard, je me vengerai.

—Tais-toi donc, répondit un de ces camarades ; on fait ces choses-là, on ne les dit pas...

Mouillavoine, voyant venir de loin le père Flammèche, avertit les buveurs par un clignement des paupières, et quand le garde-champêtre entra dans le cabaret, Roublard entonnait une chanson bachique.

—Eh bien, lui demanda Flammèche, quand empêcherons-nous le poil de nous pousser dans les mains ?

—La semaine prochaine.

—C'est que, mon garçon, j'ai ordre de te surveiller, et je te surveille...

—A votre aise, père Flammèche, vous accuseriez les agneaux de manger des côtelettes de loup.

avant de me prendre en faute.

Flammèche était un personnage aux Haussois. Les honnêtes gens professaient pour lui une estime sincère ; les paresseux et les maraudeurs le redoutaient. Aucune considération n'empêchait Flammèche de dresser un procès-verbal ; il l'eût fait contre sa femme et son fils avec la même intégrité que s'il se fût agi d'un mauvais gars. Il entourait l'auberge suspecte de Mouillavoine d'une active surveillance. Il la savait en lutte permanente avec la fabrique, et Flammèche regardait M. Courcy comme le bienfaiteur du pays.

Aux Haussois, régnait en apparence le calme le plus complet ; l'automne s'avavançait, la campagne se recueillait dans des splendeurs expirantes ; les bois, avant de s'effeuiller, teignaient d'or leur dôme de feuillage ; les fleurs étaient leurs riches nuances veloutées ; le vent froid ; la petite rivière se gonflait sous les premières pluies ; les promenaux d'Augustine aux Saulais devinrent moins fréquentes, mais M. Courcy ne s'en plaignit pas, car Augustine se montrait envers lui plus tendre que jamais.

Certains jours, cependant, elle paraissait songeuse. Si le manufacturier eût vu la femme de chambre remettre à madame Courcy des lettres portant le timbre de Saint-Petersbourg, il aurait remarqué qu'après les avoir avidement lues, Augustine se montrait le reste du jour préoccupée. C'est que, dans ses lettres, Varvara rappelait, dans un style moqueur, les plaisirs d'Éms évanouis trop vite, puis évoquait les plaisirs parisiens, trop tardifs à son gré. Si peu que le prince Ivan Labouloff, son mari, gardât d'empire sur elle, il l'obligeait, néanmoins, à passer chaque année, par convenance, trois mois à Saint-Petersbourg, et deux semaines dans la merveilleuse habitation qu'il possédait aux Îles. En retour de cette concession, il lui permettait de rester la moitié de l'hiver à Paris, et deux mois d'été en Allemagne. La princesse se dédommageait de son séjour en Russie par mainte promenade à Tzarzkoe-Sélo, où chantaient les Tziganes pendant les fêtes de nuit ; par des courses sur la Néva, si tôt qu'elle était prise. Mais ni les bals, ni les soupers ne lui faisaient oublier le monde de Paris, élégant et fou, si spirituel, si entraînant, que toute conversation là-bas lui paraissait fade.

—Hors, disait-elle, celle du prince Serge, le seul homme qui doive à la trempe de son caractère une originalité vainement recherchée par les autres.

Ce nom, revenant incidemment dans chacune des lettres de Varvara, frappait Augustine d'un choc involontaire ; elle n'aimait pas le prince, elle le redoutait presque, et cependant il l'attirait. Certes, elle ne pouvait comparer ce qu'elle ressentait pour lui aux sentiments qu'éveillait parfois le souvenir de Lionel.

La pensée de ce jeune homme grave et studieux dont elle éveilla le premier et, sans nul doute, l'unique amour, lui apportait un regret mêlé de douceur éveilla la vision des joies de famille et l'apaisait comme le chant lointain d'une mélodie préférée. Le nom d'Orlov, au contraire, la troublait et la torturait ; elle le redoutait comme une apparition

satatique, les yeux du prince fouillaient au fond de son âme ; sa voix métallique remuait en elle des cordes souffrantes. Sentant qu'il aurait sur elle une influence néfaste, Augustine tentait de se persuader qu'elle pourrait s'y soustraire. Quand Varvara lui en parlait, elle en voulait à la princesse de ne point placer Orlov assez haut ; et si, par hasard, Varvara le jugeait supérieur à tous, la jalousie mordait le cœur de madame Courcy.

Qui lui prouvait que Varvara ne cachait pas des sentiments profonds sous une frivole apparence ? Un seul fait laissait à Augustine la croyance que les rapports de Varvara et d'Orlov se bornaient à des témoignages d'amitié ; si le prince eût aimé Varvara, il l'aurait accompagnée. Qui suivit-il en quittant Éms ? madame Courcy. Il est vrai que, pendant le voyage, soit respect, soit tactique, il ne prononça pas un mot révélateur de sa tendresse ; et cependant, en dépit de ses railleries, de sa froideur, de ses sarcasmes, il l'aimait, en était sûr. Elle le reverrait à Paris avec Varvara et les Labanof, et là elle devinerait le mot de cette énigme vivante.

La femme de chambre d'Augustine ayant remarqué que sa maîtresse s'enfermait pour lire les lettres arrivant de Russie, en conclut que "madame avait un secret," et affecta, en soubrette aspirant à l'honneur de confidences futures, de remettre ces missives avec toutes sortes de précautions, en personne qui comprend que "monsieur" ne doit point les voir. Augustine saisit cette nuance de complaisance impertinente, mais elle ne fit à Julie aucune observation ; ne pouvait-elle avoir plus tard besoin de la complicité qu'elle tolérait, sans motif, dans le présent ?

Une indisposition de M. Meillac permit à madame Courcy de hâter son départ des Haussois sans froisser son mari. Elle promit d'écrire, de couper son absence par des visites, et affecta de croire que Benjamin ne pourrait résister au désir de la rejoindre.

—M. Courcy secoua tristement la tête.

—Mon ami, lui dit-il, je viens de passer deux mois heureux ; toute joie s'achète ou s'expie... Vous partez, je ne récrimine point. Mais si je souffre parce que je vous aime. Les étrangers vont me voler ma part de votre temps et de vos sourires. Je ne suis pas jaloux de votre affection pour votre père, elle est légitime et sainte ; demeurer avec nous, rien ne nous eût manqué... Je vous en supplie, au nom de mon amour, tentez d'obtenir de lui la promesse de se fixer aux Haussois.

—J'essayerai... dit Augustine.

A son arrivée à Paris, madame Courcy trouva son frère fort souffrant. L'excès de travail amenait une réaction de prostration. Cet homme, dévoré par la passion de la science, se sentait las. Le cerveau surmené exigeait un repos refusé depuis de longues années. Par suite de violentes douleurs de tête, M. Meillac était antipathique à tout bruit ; autour de lui régnait un silence de tombe. La vieille gouvernante Marguerite ne pouvait prendre assez de précautions pour empêcher que le vieillard sentit dans le crâne le contre-coup de tous les bruits extérieurs.

Quant Augustine connut cette particularité de la maladie de son

père, elle écrivit à son mari que, l'intérêt même de M. Meillac, elle s'abstiendrait d'habiter sa maison. Il devenait indispensable qu'elle prit un appartement séparé. Lorsqu'elle annonça cette résolution à son père, celui-ci répondit :

—Tu viens donc à Paris pour Paris ?

—Je viens pour vous, mais seulement je serais un cause de recrudescence pour vos souffrances, Solange, Néra, Louise ne manqueraient pas de venir me voir... Si je vais au bal, au théâtre, mes rentrées tardives vous réveilleront...

—J'eusse préféré être réveillé chaque nuit, que de te voir habiter ailleurs.

—Père, je reviendrai tous les jours.

—Pendant la première semaine... peu à peu tes visites se ralentiront. Pour garder ses enfants bien à soi, il ne faudrait pas les marier... Enfin, tu es heureuse... Quand je renoncerai à mes travaux, j'irai m'établir aux Haussois, alors je ne te quitterai plus.

—Je compte bien vous emmener au printemps.

—Qui sait ! dit le vieillard ; la campagne est si belle pour nous pauvres et tristes savants qui vivons entre nos infolios, et surtout pour nous avocats, qui voyons se dérouler tant de drames terribles... Oui, j'irai, j'irai là-bas.

Madame Courcy trouva un appartement élégant au prix de douze cents franc par mois ; Varvara descendait dans ce même hôtel. Le lendemain de son installation, Augustine reçut de magnifiques bouquets ; Julie qu'elle interrogea, répondit qu'elle ne savait rien, sinon qu'ils venaient du magasin de fleurs de la rue Auber. Augustine ne les renvoya pas. Chaque jour elle en recevait de nouveaux. Serge était-il à Paris ? Que signifiaient ces prévenances quotidiennes et son abstinence ? Que préjuger, qu'attendre d'un homme étrange comme Orlov.

Varvara et Douchinka Labanoff arrivèrent enfin, encapuchonnées de fourrures, souriantes, prêtes à s'élaner dans le tourbillon parisien, au milieu duquel elles venaient comme des salamandres au milieu du feu.

Un matin la porte d'Augustine s'ouvrit et une jeune femme, rejetant sa pelisse de voyage, se jeta dans ses bras avec l'exagération de tendresse propre à la nation russe.

—Varvara ! s'écria madame Courcy.

—Oui, moi, et un ancien ami qui n'a pas encore osé venir vous voir, bien qu'il habite Paris depuis un mois.

—Ah ! il n'a pas osé... murmura Augustine.

Elle prit une fleur et la tendit au prince, qui la glissa dans sa boutonnière.

Serge regarda ensuite fixement madame Courcy qui baissa les yeux.

(A Continuer.)

F. BARBEAU,

Peintre-Décorateur, Tapisser, Vitrier et Badigeonneur.

Nouvelle méthode de blanchir les plafonds, sans se servir d'échafauds, ni avoir à enlever les tapis.

M. Barbeau changera son domicile au 1er mai prochain, et déménagera de la rue Daubau au No. 8, rue Bellevue, la première rue en face des rues St. Valier et Arago. Québec, 16 avril 1878—2m

AVIS SPECIAUX.

Electricité.—Huile Electrique "Excelstor" de Thomas. Valant dix fois sa pesanteur en eau, la douleur ne peut pas rester là où on l'emploie. C'est la médecine la moins chère. Une dose guérit un mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri des bronches. Pour 50 cents on a guéri un rhume qui durait depuis longtemps. Elle guérit les enflures de la gorge, les tumeurs rhumatismales, la névralgie, la contraction des muscles, la raideur des jointures, les douleurs de l'épine dorsale, et les douleurs d'aucune partie du corps, provenant de n'importe quelle cause, ça vous fera toujours du bien.

Pour 25 cents de cette huile on a guéri une dysenterie chronique. Une cuillère à thé guérit des coliques en 15 minutes. Elle guérit toutes espèces d'hémorrhoides qui sont susceptibles de guérir. Six ou huit applications guérissent aucun engorgement des poumons. Pour les contusions, si on l'applique souvent et bien, ça ne colorera pas la peau. Elle fait disparaître la douleur d'une brûlure en l'appliquant. Elle guérit les pieds gelés, les frondes, les cors aux pieds et les blessures de toutes descriptions sur les hommes et les animaux.

Gare à la contrefaçon.—Demandez l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Voyez et la signature B. N. Thomas est sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop & Lyman sont soufflés dans le verre, et non pressés pas d'autre. Vendez chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cents. NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ontario, propriétaires pour la Puisseance du Canada.

Nota.—Electrique — chaudière et électrisée.

LE SIROP FERUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments du fer. Sans acide, sans aucune forme ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inoffensive la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace le vieillissement la vie ou l'avenir, chaque fois qu'un stimulant est demandé.

Vendu chez tous les pharmaciens.

JOUISSEZ DE LA VIE

Qu'il est beau ce monde dans lequel nous vivons. La nature nous fait jouir de la grandeur des montagnes, de l'immensité de l'Océan, et de mille autres spectacles aussi grandioses. L'on ne désire rien de plus beau quand on est en parfaite santé ; en sous l'empire de la maladie, se laissent aller au découragement, on lieu d'avoir recours aux Fleurs d'Acé de Green, qui leur rendra indubitablement leur santé primitive. La dyspepsie et la maladie du foie sont la cause de la plupart des maladies connues telles que bile, indigestion, maux de tête, constipation, prostration nerveuse, étourdissements, palpitations du cœur, et autres symptômes alarmants. Trois doses des Fleurs d'Acé de Green vous prouveront leur effet merveilleux. Bouteilles échantillons 10 cents. Essayez-les.

A la renommée.—Charcuterie Française

A. RUHLMANN,

Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.

EXTRA PRIX A L'EXPOSITION 1877.

Saucisson Boulogne,	Jambon Fumé,
Saucisson d'Arles,	Jambon Boule,
Saucisson Eumé,	Jambon à la Casserole
Tête fromagée	Andouille
Fromage d'Italie	Boudin Noir
Corn-beaf ou bouff	Boudin Blanc
piqué	Boudin Fumé
Langue Fourrée	Lard Salé
Cervelas	Bas-Côte Fumé
Jambon cuit à la	Tête Farcié
Gelée	Saindoux
Ganlantine	Graisse
Pied Porc Farci	Gelée

Toutes les Marchandises sont tenues dans des chambres fraîches pendant les chaleurs de l'été et sont vendues à des prix très modérés.

SUCCESSALE à la HAUTE-VILLE

E. ROUMILHAC,

Rue St. Jean, No. 90

Où toute commande sera livrée dans le plus bref délai.

A. RUHLMANN,

Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch. Québec, 10 avril 1878—3m

PERSIENNES ! PERSIENNES !

A VENDRE.

50 paires de PERSIENNES de toutes grandeurs, à barreaux fixes et mouvants, en Pin de première qualité et faites dans le dernier goût, à vendre à grande réduction et par lots convenables aux acheteurs.

DEBY, ST. LAURENT & CIE,

E. & C.,

Block Renaud, No. 26, rue St. Paul, Québec, 9 février 1878.

Annonces Nouvelles.

Départ des Malles—J. B. PrunEAU.
Magasin à l'épreuve du feu à louer - C. & Wurtele.
Terres à vendre par Encan à Ste. Foye—Tessier & Delage.
Acte de faillite de 1875—Elz. Côté.
Vente à l'Encan—Jacques & Murphy.
Marchandises d'Été—Glover, Fry & Cie.
Marchandises Sèches—F. X. Lepage.

QUEBEC,

MARDI, 30 AVRIL 1878

DEMAIN.

Le temps des paroles est passé, l'heure de l'action va sonner. C'est demain que se joue la grosse partie engagée entre le libéralisme et le conservatisme. La table est mise, les cartes sont distribuées : au jeu. De part et d'autre, on y va de tout cœur, et chacun a fait appel à toute son adresse ; mais, en somme, c'est la province qui décidera de son propre sort. Il n'y a pas d'habileté qui tienne devant l'opinion publique ainsi loyalement consultée.

Nous avons confiance dans notre cause, parce que ce n'est ni sur l'intrigue, ni sur la corruption que nous comptons pour la faire triompher, mais sur la force du sentiment populaire.

La popularité ! voilà notre guide et notre espoir ! Le peuple reconnaît d'instinct en nous ses défenseurs. On a beau nous calomnier, nous représenter ici comme des ennemis de la religion, là bas comme des traîtres à la patrie : il acclame en nous, d'un cri parti du cœur, les vrais héritiers de ceux qui autrefois ont sauvé ses droits ! D'instinct aussi, il méprise et il haït ces misérables rejetons des plus mauvaises traditions politiques qui, il y a quarante ans, s'appelaient bureaucrates, qui maintenant se déguisent sous le nom de conservateurs et qui restent *tories*. Aurions-nous commis des fautes que, Dieu merci ! nous avons su éviter, que cela ne diminuerait pas le dégoût qui le soulève à la vue des pâles continuateurs de la force brutale. Non, jamais nous ne croirons que demain, volontairement, faisant taire ses sentiments de répulsion, étouffant son généreux élan, il remettra ses destinées entre les mains indignes de ces tyranneaux qui confisqueraient toutes nos libertés, si leurs faibles mains pouvaient étreindre et ébranler un si puissant faisceau !

La question est nettement posée et ne souffre aucune équivoque. Par une initiative hardie et un courageux exercice de son autorité, le Lieutenant-Gouverneur a appelé la province à choisir entre ses anciens ministres qui nous conduisaient, par la voie de la taxe, à la banqueroute, et ses nouveaux ministres qui veulent nous ramener par l'économie à la prospérité. Il a vu le péril et nous le signale : c'est à nous de l'éviter ce péril qui menace nos plus chers intérêts, ou de lui abandonner, aujourd'hui notre fortune, demain notre indépendance nationale. Ce péril marche sur nous, et, si nous ne l'arrêtons pas, lorsque nous en avons l'occasion, lorsqu'il en est temps encore, enveloppera l'édifice entier qui nous abrite. Nous verrons s'effondrer tout à la fois : le mur qui défend notre nationalité contre les incursions de l'ennemi jaloux de nos libertés, en même temps que le mur qui protège le modeste héritage matériel d'épargnes lentement amassées par nos pères.

Il est impossible pour de bons citoyens d'hésiter. Les liens de parti tombent, lorsque la patrie même réclame le concours de chacun de ses enfants. Aux voix donc, électeurs, et sauvons le pays !

DE QUÉBEC A LA RIVIÈRE DU LOUP.

Depuis l'ouverture de l'Intercolonial, le chemin de fer de Québec à la Rivière du Loup a pris une importance qu'il n'avait pas auparavant. Jusque là, cette branche du Grand-Tronc faisait un service tout local, desservant une vingtaine de paroisses de la rive Nord du bas du fleuve. Il n'y a pas de doute que le Grand-Tronc faisait ce service à grande perte pour lui-même, mais au très-grand avantage de cette partie de la rive Nord.

Depuis l'ouverture de l'Intercolonial, les choses ont changé d'aspect, sans que cependant les profits du Grand-Tronc excèdent encore ses frais sur cette partie de la ligne ; mais le transport a beaucoup augmenté et ira augmentant tous les jours. Le pays entier est intéressé à ce que cette branche du Grand-Tronc soit maintenue en opération et que le service s'y fasse régulièrement et rapidement. De fait, le sort de l'Intercolonial est entre les mains du Grand-Tronc qui peut, à son gré, favoriser ses opérations ou les embarrasser. S'il plaisait à cette compagnie, dans un but ou dans un autre, de les ralentir, elle le pourrait aisément, sans qu'on pût l'en empêcher. Il n'y a pas de raison de craindre qu'elle y songe ; mais qui peut répondre de l'avenir ? Les capitalistes anglais qui ont mis leurs fonds dans cette grande entreprise, ont peu de raisons de s'en féliciter ; ils conservent quelque mauvais humeur du désastreux résultat de ce placement ; d'un moment à l'autre, ils peuvent s'irriter et aviser au moyen d'améliorer cette situation ou de s'en venger. Il est donc prudent de se garer et de résoudre de suite une question qui ne peut rester longtemps pendante.

Dans l'intérêt du pays, comme dans celui de l'Intercolonial, il est nécessaire que l'Intercolonial et la partie du Grand Tronc qui s'étend de la Rivière-du-Loup à Québec, fassent une seule et même ligne, sous une direction unique. C'est là une combinaison tout indiquée. L'Intercolonial doit partir de Halifax pour se rendre jusqu'à Québec, sans avoir à solliciter le concours d'une autre compagnie ou à subir ses conditions. Nous croyons que le gouvernement comprend l'urgence d'une mesure en ce sens et qu'il se prépare à agir ; nous l'en félicitons et nous l'y encourageons.

Il reste à fixer les conditions de l'arrangement et sur quelle base elles doivent être établies. Nous croyons, qu'en pareille affaire, il faut tenir compte de plusieurs considérations qui n'entrent pas toujours dans la conclusion des marchés ordinaires. L'Etat ne saurait raisonner comme un particulier avide qui songe uniquement à faire le meilleur arrangement possible. Il nous paraît raisonnable et juste qu'on tienne compte au Grand Tronc de ce qu'il a fait. S'il n'avait pas construit et maintenu à grands frais la ligne de Québec à la Rivière-du-Loup, le gouvernement aurait eu à la construire pour compléter l'Intercolonial. Il n'est donc que juste que dans les négociations qui vont s'ouvrir, on fasse la part des frais de construction et d'entretien encourus par le Grand Tronc. Il importe pour le maintien de notre bonne renommée et par conséquent de notre crédit en Angleterre, que la question soit réglée dans des conditions honorables pour les deux parties contractantes, en donnant satisfaction aux légitimes exigences du Grand Tronc. Nous devons montrer que nous ne perdons pas de vue les sacrifices faits, afin d'encourager ceux qui en ont déjà tant faits, à en faire encore à l'occasion ; et que nous savons concilier, dans une juste mesure, leur intérêt avec le nôtre.

ÉGLISE STE. FOYE.—Hier, on a dit pour la dernière fois la messe dans la vieille église Ste. Foye.

AUX ÉLECTEURS DE QUÉBEC-EST ET DE QUÉBEC-CENTRE.

Électeurs, vous vous attendiez, et avec raison, à traverser la tourmente électorale, paisiblement, sans la moindre émotion, excepté celle que pouvaient vous causer les chances de la lutte ailleurs.

Mais vous aviez compté sans l'esprit de haine, l'esprit de mal représentés par l'élément tory.

Vous aviez compté sans l'esprit, le vieil esprit de chicane tory, de l'élément langéviniste rempli de fiel et qui ne se complait que dans les divisions et les chicanes.

Dans le Centre et dans l'Est, il a trouvé des instruments dociles, des êtres toqués, de piètres candidatures, de ridicules personnages pour tenter de semer la division entre les électeurs de ces deux circonscriptions.

Ces toqués, lancés à la dernière heure dans l'arène, comme des fétus de paille, les nommés Oscar Samson et Jean Côté, récolteront ce qu'ils ont semé, mais y perdront leur mise de fonds.

C'est un résultat certain.

Mais, Messieurs les électeurs, il faut tenir compte de ceci : c'est que ces fétus de paille sont sérieusement à l'œuvre ; ils travaillent avec la conviction de pauvres aliénés qu'une toquée a fait admettre d'emblée chez Vincicette. Comme probablement ils ne sont pas seuls de leur espèce, et qu'il n'est quelqu'un si sot qui ne trouve un autre plus sot qui l'admire, il faut agir comme s'il s'agissait de candidatures sérieuses.

Ainsi, braves électeurs libéraux de Québec-Est, électeurs libéraux de Québec-Centre, il faut aller voter en masse ; il ne faut pas qu'il y ait d'abstention nulle part ; il faut agir comme si nos adversaires avaient quelque valeur.

Ainsi, pas d'abstention, que tous nos amis votent en masse, plus le vote sera écrasant, plus la défaite sera humiliante et honteuse, et moins nous aurons à l'avenir des candidats de l'espèce Samson et de l'espèce Côté.

Cela fera rentrer sous terre une foule d'autres candidatures aussi ridicules, en germe.

D'ailleurs, nous devons au Lieutenant-Gouverneur, au gouvernement Joly-Bachand, au parti libéral, un hommage éclatant et imposant.

Ce n'est pas suffisant de vaincre l'ennemi, il faut l'écraser.

Allons, électeurs de Québec-Centre et de Québec-Est, tous au poste demain !

ÉLECTION DE GASPÉ.

SUCCÈS DU PARTI LIBÉRAL.

GRANDES REJOUISSANCES À PERCÉ.

Percé, 29.
Grandes réjouissances au sujet de l'élection de Flynn dans Gaspé. Pavillons flottants ; salves de mousqueterie ; enthousiasme général. Illumination partout ce soir. Hourra pour Flynn !

QUÉBEC-EST.

Assemblée enthousiaste hier soir aux comités de M. Shehyn. Les orateurs qui ont pris la parole sont MM. J. Auger, Dr Dion, Caouette, etc.

Le succès de M. Shehyn n'est pas douteux, même pour nos adversaires qui s'avaient égarés avec leur candidat Oscar.

Hier soir, les amis du Dr. Samson étaient à la salle du conseil. Il est impossible de mentionner toutes les balivernes, les insanités qui ont été débitées par les orateurs bleus : MM. Valin, Samson, Fiset, Masson et *the last but not the least*, Olivier Plamondon, celui qui s'est fait de la réputation dans les élections précédentes.

M. Plamondon a eu l'audace de dire que M. Shehyn était l'instigateur du projet d'ériger un télégraphe d'alarme à St. Sauveur. Et cela pour préjuger l'opinion publique contre M. Shehyn. Ils savent bien que c'est là un mensonge.

Nous prévenons les électeurs de St.

Sauveur que M. Shehyn n'a pris aucune part que ce soit au projet d'établir un télégraphe d'alarme à St. Sauveur, qu'il a ignoré complètement cette question, que jamais il n'est intervenu dans les affaires municipales de la localité.

Au lieu de soulever sans droit comme sans raison, les préjugés, les orateurs conservateurs devraient bien expliquer à la population, les extravagances les gaspillages du gouvernement Angers que soutient le Dr. Samson, sans oublier de dire un mot du bill infâme des chemins de fer et des taxes que Faufan Angers a voulu imposer pour couvrir ses folles dépenses.

Le candidat, M. Shehyn, et M. Rémillard sont allés rendre visite hier soir aux électeurs des villages St. Charles et Stadacona.

Le vote de ces villages sera pour ainsi dire unanime pour Shehyn.

QUÉBEC-CENTRE.

Dans cette division hier soir, chez M. Lemieux & Cie., MM. Gauthier, Marcotte, Caouette et Peachy ont prêté à la candidature du Dr. Rinfret l'appui de leur parole. Le Dr. Rinfret a aussi parlé et reçu le meilleur accueil.

QUÉBEC-OUEST.

Les assemblées du comité favorables à la candidature de M. Murphy ont été nombreuses et enthousiastes.

Au Palais, MM. LeVasseur, O'Farrel, Gauthier, et Peachy ; rue Scott, M. Michaud, Peachy et Coveney ont pris la parole dans les intérêts de M. Murphy et du gouvernement Joly.

La candidature de M. Murphy, d'après toutes les apparences, sera triomphante demain soir.

M. Allyn, pour avoir voulu se mettre du côté des *taceurs*, sera de nouveau dans la vie privée demain.

Il ne l'aura pas volé.

M. Murphy, l'un de nos principaux hommes d'affaires de Québec, représentera la principale division commerciale de la ville.

M. Murphy a déjà donné des preuves de son grand esprit public, de son dévouement aux intérêts de la province.

Ainsi, c'est lui qui, lorsque notre parti était encore dans l'opposition, a offert le premier et s'est engagé le premier avec d'autres capitalistes à construire à ses frais, l'embranchement de Ste. Thérèse du chemin de fer du nord, dans le but d'amener directement à Québec le trafic de l'Ouest.

C'était une démarche, une offre magnifique, tout ce qu'il y avait de plus patriotique.

Et nous croyons que les électeurs de la division-ouest tiendront compte à M. Murphy d'une conduite aussi désintéressée, aussi noble, et qui était tant à l'avantage de notre ville.

M. Murphy est un véritable canadien et dans les affaires publiques et dans les affaires privées.

Nous nous rappelons qu'il y a quelques années, lorsqu'il lutta dans le quartier Montcalm contre M. Hamilton pour la charge d'échevin, les canadiens-français qui apprécient hautement M. Murphy, votèrent pour lui comme un seul homme.

Demain encore, les électeurs de la division lui donneront par leurs votes le siège en chambre qu'il méritait l'autonne dernier et qu'il mérite aujourd'hui plus que jamais.

COMITÉ DE QUÉBEC.

Hier soir, à la Côte des Pères, Beaufort, assemblée de 300 électeurs. M. Philéas Huot harangua l'auditoire en faveur de l'Hon. M. Ross. Les honras furent unanimes en faveur du candidat populaire. Décidément, nous emportons d'emblée le comté de Québec. A peine M. Garneau aura-t-il majorité dans une paroisse.

CORRESPONDANCE.

L'incident Livernois samedi soir au comité Gervais au Palais, nous a été correctement rapporté ; seulement on nous a dit que c'était M. Livernois, photographe, tandis que c'est M. Livernois, avocat.

Nous publions aujourd'hui la lettre de M. Livernois :

Québec, 30 avril.
M. le Rédacteur,

Permettez moi de rectifier une erreur qui s'est glissée dans votre numéro d'hier.

Vous me faites apparaître dans un comité de M. Murphy, prononçant un discours en faveur du candidat conservateur, M. R. Allyn.

Je dois déclarer que je n'ai jamais appartenu à ce comité, ni à aucune assemblée électorale.

Je dois attribuer cette erreur à une illusion d'optique.

En insérant ces quelques lignes, vous obligerez,
Votre tout dévoué
J. E. LIVERNOIS.

QUÉBEC.

Nous donnons ci-dessous la liste des polls dans chaque division électorale de la ville, à titre de renseignement pour les électeurs :

QUÉBEC-CENTRE.
BULLETIN DE VOTATION.

Election pour le District Electoral de Québec-Centre, 1878.	1	COTÉ Jean Côté, écrivain, de la Cité de Québec, notaire public.
	2	RINFRET dit MALOULIN. Régis Ferdinand Rinfret dit Malouin, écrivain, de la Cité de Québec, médecin.

QUARTIER ST. LOUIS.

Poll No. 1.—Rue des Carrières, rue Ste. Geneviève, rue Mont-Carmel, rue Haldimand, rue St. Denis, rue des Grisons, rue Laporte, rue De Brebœuf, (cap.), dans la maison de James Rodden, Jardin du Gouverneur.—Richard C. Pentland, Officier-Rapporteur.

Poll No. 2.—Rue St. Louis, rue du Jardin, rue Donacana, rue Parloir, rue d'Auteuil, rue St. Andrew, jusqu'à l'intersection de la rue Ste. Anne et de la rue Ste. Ursule, dans la maison de Derby et Hanson, rue St. Louis, No. 72.—John C. Murray, Officier-Rapporteur.

Poll No. 3.—Rue Ste. Anne, rue du Fort, rue du Trésor, rue Buade, rue Ste. Ursule, de la rue Ste. Anne jusqu'à la rue St. Jean, rue d'Auteuil, de la rue Ste. Anne jusqu'à la rue St. Jean, rue Dauphine, rue Ste. Angèle, rue St. Stanislas, et côté sud de la rue St. Jean, rue La Fabrique, sud, Côte Lamontage, dans la maison de P. McKnight, voiturier, rue Ste. Anne.—Joseph J. Lavery, Officier-Rapporteur.

QUARTIER DU PALAIS.

Poll No. 1.—Rue La Fabrique, nord, rue St. Jean, nord, rue Garneau, rue du Palais, rue St. Stanislas, de la rue St. Jean, dans la boutique de George Trudelle, rue Couillard, No. 12.—Eugène Doucet, Officier-Rapporteur.

Poll No. 2.—Rue Hébert, rue Ste. Famille, rue Ferland, rue Laval, rue Rampart, rue Hamel, rue McMahon, rue Ste. Angèle, de la rue St. Jean, rue Christie, rue Charlevoix, rue Collins, rue Elgin, rue Couillard, rue Barrack, rue d'Auteuil, rue St. Flavien, rue Couillard, dans le magasin de William C. Young, rue St. Stanislas, No. 14.—James L. Bell, Officier-Rapporteur.

QUARTIER ST. JEAN.

Poll No. 1. — Rue St. Jean, nord, jusqu'à la rue St. Augustin, rue D'Aiguillon, jusqu'à la rue St. Augustin, rue St. George, jusqu'à la rue Richelieu, et delà jusqu'à la rue St. Augustin, dans la maison de François X. Déry, coin des rues Richelieu et St. George, No. 29. Arthur Watters, Officier-Rapporteur.

Poll No. 2.—Rue St. Jean, nord, de la rue St. Augustin jusqu'à la rue Ste. Marie, y compris les rues D'Aiguillon et Richelieu, en arrière, parallèle de la rue Ste. Marie, dans la maison de Majorique Godbout, rue St. Olivier, No. 125. Joseph Roy, Officier-Rapporteur.

Poll No. 3.—Rue St. Jean, nord, de la rue Ste. Marie, comprenant le restant de la rue St. Jean, rue D'Aiguillon, rue Richelieu, en arrière, de la rue Ste. Marie, à la même aboutissement ci-dessus, dans la maison de Sifroi Léveillé, rue D'Aiguillon, No. 180. T. Aylwin, Officier-Rapporteur.

Poll No. 4. — Rue St. Olivier, de la rue Glais jusqu'à la Côteau Ste. Geneviève, rue Petit-Richmond, rue St. George, de la rue St. Olivier jusqu'à la Côteau Ste. Geneviève, dans la maison de François Girard, rue St. George, No. 72. Edouard Morin, Officier-Rapporteur.

Poll No. 5. — Rue St. Olivier, du Côteau Ste. Geneviève jusqu'à la rue Déligny, rue Latourelle, depuis le Côteau Ste. Geneviève jusqu'à la rue Déligny, rue Richmond jusqu'à la rue Déligny et rue St. Réal, dans la maison de George Morrissette, coin des rues Richmond et Ste. Claire, No. 54. Edouard Marier, Officier-Rapporteur.

Poll No. 6. — Rue St. Olivier, de la rue Déligny jusqu'à la propriété du Gouvernement, Tour No. 4, rue Latou-

relle, de la rue Déligny, à la même aboutissement ci-dessus, et rue Richmond, jusqu'à la même aboutissement ci-dessus, dans la maison de Charles Niteau, rue Latourlelle. Ciceron Talbot, Officier-Rapporteur.

QUARTIER MONTCALM.

Poll No. 1.—Rue St. Jean, sud, de la Porte St. Jean jusqu'à la rue St. Augustin, rue St. Joachim jusqu'à la rue St. Augustin, rue d'Youville, rue St. Patrick jusqu'à la rue St. Augustin, et côté nord, de la rue Artillery jusqu'à la St. Augustin, dans la maison de Bernard Rowen, rue St. Patrick, No. 9.—C. P. Rooney, Officier-Rapporteur.

Poll No. 2.—Rue St. Jean, sud, de la rue St. Augustin jusqu'à la rue Jupiter, rue Ste. Geneviève, rue St. Joachim et la rue St. Gabriel, de la rue St. Augustin jusqu'à la rue Jupiter, rue St. Simon, rue St. Patrick, de la rue St. Augustin jusqu'à la rue Jupiter, et côté nord, de la rue Artillery, de la rue St. Augustin jusqu'à la rue Jupiter, dans la maison de Joseph Corbin, rue St. Patrick, No. 73.—Louis F. Pinault, Officier-Rapporteur.

Poll No. 3.—Rue St. Jean, sud, de la rue Jupiter jusqu'à la rue Salaberry, jusqu'à l'intersection de la rue Artillery, nord, rue St. Gabriel, de la rue Jupiter jusqu'à la rue Claire Fontaine, rue St. Patrick, de la rue Jupiter jusqu'à la rue Scott, dans la maison de Dame Veuve Louis Voyer, rue St. Jean, No. 497.—W. J. Bickell, Officier-Rapporteur.

Poll No. 4.—Rue Burton, rue Plessis, rue Prévost, rue Drolet, rue Artillery, de la rue Jupiter jusqu'à la rue Scott, et rue Scott, de la rue St. Jean jusqu'à la rue Artillery, nord, dans la maison de Amable Gilbert, voirurier, coin des rues Jupiter et St. Patrick.—W. S. Desbarats, Officier-Rapporteur.

BANLIEUE.

Poll No. 1.—La partie de la Banlieue non-comprise dans les districts Electoraux de Québec-Ouest ou Québec-Est, savoir, des limites de la cité du chemin de Ste. Foye, jusqu'au commencement de la paroisse de Ste. Foye, y compris le Village de Mont-Plaisant, et cette partie du chemin de Belvédère, dans la paroisse de Québec et Banlieue, dans la maison de Victor Houle, Village Mont-Plaisant.—J. S. Aubé, Officier-Rapporteur.

QUÉBEC-EST.

BULLETIN DE VOTATION.

Election pour le District de Québec-Est, 1878.	1	SAMSON,	
		Chs. Ignace Samson, Ecr., de la cité de Québec, Médecin.	
	2	SHEHYN,	X
		Chs. Shehyn, Ecr., de la cité de Québec, Marchand.	

QUARTIER JACQUES-CARTIER.

Arrondissement No. 1, borné par les rues Saint-Joseph et Grant côté-est, Desprairies côté nord, et St. Roch, chez J. P. McEwen, rue Saint-Dominique, No. 54. Victor Marie, Officier-Rapporteur.

No. 2, borné par les rues Saint-Joseph, du Pont côté est, Desprairies côté nord et Grant côté ouest, chez Henri Grenier, rue Des Fossés, No. 65. A. Pruneau, Officier-Rapporteur.

No. 3, borné par les rues Desprairies côté sud, du Pont côté est, St. Valier côté sud, depuis le No. 51 inclusivement, et le côté ouest de la rue St. Roch, chez Lucien Borne, rue St. Valier, No. 86. V. Sanfaçon, Officier-Rapporteur.

No. 4, borné par les rues St. Joseph, de la Chapelle côté est, St. Valier côté sud, depuis le No. 73 inclusivement jusqu'au No. 51 exclusivement, et la rue du Pont côté ouest, chez Joseph Berthiaume, rue Sainte-Marguerite, No. 89. Joseph Ed. Boily, Officier-Rapporteur.

No. 5, borné par les rues Saint-Joseph, de la Couronne (côté est), Sainte-Marguerite côté nord, de la Chapelle, côté ouest, chez Samuel Boucher, coin des rues des Fossés et de l'Eglise. Officier-Rapporteur P. DeBlois.

No. 6, borné par les rues Sainte-Marguerite côté sud, de la Couronne côté est, Saint-Valier côté sud, depuis le No. 91 inclusivement jusqu'au No. 73 exclusivement, Saint-Valier côté nord, de la Chapelle côté ouest, chez Pierre Michaud rue Fleurie, No. 89. Officier-Rapporteur A. Bédard.

No. 7, borné par les rues Saint-Joseph, Dorchester, côté est, St. Valier, côté sud, et de la Couronne, côté ouest,

chez Joseph Dallaire, rue Ste. Hélène, No. 69. Eugène Gingras, Officier-Rapporteur.

No. 8, borné par les rues St. Joseph, Caron, (côté est), St. Valier (côté nord), Des Voltigeurs côté est, Arago, côté nord, et Dorchester côté ouest, chez Jacques Bonhomme, rue Ste. Hélène, No. 131. L. N. Gervais, Officier-Rapporteur.

No. 9, borné par les rues St. Joseph, St. Ours, Colomb, côté nord, Des Voltigeurs, côté ouest, St. Valier, côté sud, et Caron, côté ouest, chez Philippe Langevin, rue St. Antoine, No. 77. Neel Barril, Officier-Rapporteur.

No. 10, borné par les rues Arago (côté sud), depuis le No. 1 jusqu'aux limites de la cité, St. Ours, (côté est), Colomb (côté sud) et des Voltigeurs (côté ouest), chez veuve Eléonore Voizel, rue Arago, No. 59. P. Landry, Officier-Rapporteur.

QUARTIER ST. ROCH.

Arrondissement No. 11, borné par la rue St. Joseph, Caron, côté ouest, du Prince-Edouard, y compris côté nord, St. Anselme, des Commissaires et St. Ours, chez veuve Alexis Flurette, rue Richardson, No. 226. Joseph Savard, Officier-Rapporteur.

No. 12, borné par les rues St. Joseph, Dorchester, côté ouest, St. Pierre, y compris côté nord, et Caron, côté est, chez Elie Morin, rue du Roi, No. 211. O. Poliquin, Officier-Rapporteur.

No. 13, borné par les rues de la Couronne, du Prince-Edouard, côté nord, Dorchester, y compris le côté ouest, Jacques-Cartier, côté sud, jusqu'au pont Bickell, et la Rivière St. Charles, depuis le dit pont Bickell jusqu'au point où elle rencontre la rue de la Couronne, chez Paul Asselin, rue Smith, No. 37. Elzéar Aubé, Officier-Rapporteur.

No. 14, borné par les rues St. Joseph, de la Couronne, côté ouest, du Prince-Edouard, côté sud, et Dorchester, côté est, chez Victor Renaud, rue Richardson, No. 158. F. Laurier, Officier-Rapporteur.

No. 15, borné par les rues de la Reine côté nord, du Pont, côté ouest, du Prince-Edouard, y compris le côté nord, et de la Couronne, côté est, chez Chs. Grégoire, rue Daulac, No. 11. George J. Wyse, Officier-Rapporteur.

No. 16, borné par les rues du Roi, côté nord, du Pont, côté ouest, de la Reine, côté sud, et de la Couronne, côté est, chez Xavier Gervais, rue Richardson, No. 81. Siméon Garneau, Officier-Rapporteur.

No. 17, borné par les rues St. Joseph, Grant, côté ouest, du Roi côté sud, et de la Couronne côté est, chez J. B. Vézina, rue Grant, No. 69. Narcisse Gauvreau, Officier-Rapporteur.

No. 18, borné par les rues Du Pont côté est, du Roi côté nord, Grant côté ouest, et du Prince-Edouard y compris côté nord, chez veuve Louis Plante, Parke Lane, No. 8. Octave Fortier, Officier-Rapporteur.

No. 19, borné par les rues St. Joseph, du Prince-Edouard y compris le côté nord, et Grant côté est, chez Dames Rosa, rue du Roi, No. 32. A. Fraser, Officier-Rapporteur.

BANLIEUE.

Cette partie de la Banlieue au nord de la ligne prolongée vers le sud-ouest de l'extrémité sud du quartier Jacques-Cartier le long de la Cime du Cap jusqu'à la ligne sud-ouest de la Banlieue, comprenant St. Sauveur, de Québec, et St. Roch Nord.

PAROISSE DE ST. SAUVEUR.

Pour l'arrondissement de votation No. 1.—Bornée au Nord-Est par la rue St. Ambroise, au Sud-Ouest par la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, au Nord-Ouest par la rivière St. Charles, et au Sud par la rue St. Valier, chez Joachim Bédard, rue Bédard.—Ed. Bégin, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 2.—Bornée au Nord par la paroisse de Notre-Dame des Anges, au Sud par la rue St. Valier, à l'Est par la rue St. Ours, et à l'Ouest par la rue St. Ambroise, chez Joseph Drolet, rue Parent.—W. Verge, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 3.—Bornée au Nord par la rue St. Valier, au Sud par la rue Colomb, à l'Est par la rue St. Ours, et au Sud-Ouest par la rue Sauvageau, chez Pierre Labèque, rue Demers.—F. N. Maillois, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 4.—Bornée à l'Est par la rue St. Ours, au Sud-Ouest partie par la rue Sauvageau et partie par la rue Albert, au Sud par le coteau Ste. Geneviève, et au Nord-Ouest partie par la rue Colomb et partie par la rue Franklin, chez Michel Lafrance, coin des rues Sauvageau et Hershel.—Philéas Laberge, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 5.—Bornée au Sud par la rue Franklin, au Nord-Ouest par la rue Bagot, à l'Est par la rue Sauvageau, et

à l'Ouest par la rue Albert, chez Michel Baribeau, rue Sauvageau.—Joseph-Etienne Bolduc, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 6.—Bornée au Sud par la rue Bagot, au Nord par la rue St. Valier, à l'Est par la rue Sauvageau, et à l'Ouest par la rue Albert, chez Veuve F.-X. Marquis, rue Napoléon.—Henry Soucisse, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 7.—Bornée à l'Est par la rue Albert, à l'Ouest par la rue St. Joseph, au Sud par le Coteau St. Geneviève, et au Nord par les rues Bagot et St. Henri, chez Joseph Pâquet, coin des rues Bayard et St. George.—Arthur Lapointe, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 8.—Bornée au Sud par les rues Bagot et St. Henri, au Nord par la rue St. Valier, à l'Est par la rue St. Germain, et à l'Ouest par la rue St. Germain, chez George Gignac, rue Ste. Thérèse.—George Desroches, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 9.—Bornée au Sud par la rue St. Henri, au Nord par la rue St. Valier, à l'Est par la rue St. Germain, et à l'Ouest par la rue St. Sauveur, chez Honoré Potvin, coin des rues St. Luc et Bonaventure.—Arthur Gingras, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 10.—Bornée au Sud par la rue Ste. Elizabeth, au Nord par la Rivière St. Charles, à l'Est par la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur et partie par la rue St. Sauveur, et à l'Ouest par la paroisse de St. Roch de Québec-Nord, chez Jos. Blondeau, rue St. Valier.—Auguste Malouin, Officier-Rapporteur.

PAROISSE DE ST. ROCH NORD.

Pour l'arrondissement de votation No. 1, comprenant la Canardière, Hedleyville et le village Lortie, chez Veuve Lazare Morency, dans le village St. Charles ou Hedleyville.—W. H. Taylor, Officier-Rapporteur.

Pour l'arrondissement de votation No. 2, comprenant le village Stadacona, la Savane, le Gros Pin et la Petite Rivière (côtés nord et sud), chez Xavier Paré, coin des rues Papineau et Richard, dans le village Stadacona.—Peter Miller, Officier-Rapporteur.

QUÉBEC-OUEST.

BULLETIN DE VOTATION.

Election pour le District Electoral de Québec-Ouest, 1878.	1	ALLEYN.	
		Richard Alleyn, Ecuier, de la Cité de Québec, avocat.	
	2	MURPHY.	X
		Arthur H. Murphy, Ecuier, de la Cité de Québec, marchand.	

Il est inutile de publier une liste des polls de cette division. Elle est connue : c'est la même qu'à la dernière élection.

Electeurs, soyez au poll de bonne heure, demain matin, pour protester par votre vote contre les intrigues de ceux qui veulent vous imposer des taxes.

A TRAVERS LA VILLE.

Afin de permettre à nos employés de jouir de leurs droits de citoyen, l'Événement ne paraîtra pas demain, 1er mai.

Mais notre bureau demeurera ouvert toute la soirée pour les nouvelles électorales de tous les comtés.

MARIAGE.—Ce matin, à la chapelle St. Louis, a eu lieu le mariage de notre ami le Dr. Vallée et de Mlle Chauveau ; dernière fille de M. P. J. O. Chauveau.

Il va sans dire que si nos bons souhaits peuvent leur être de quelque chose, nous les leur adressons bien sincèrement.

ENQUÊTE.—A la demande du Dr. Léonidas LaRue, une enquête s'est ouverte sur le corps du défunt Cléophas Martel. L'autopsie a été faite hier par le Dr. Lemieux. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

FAITS DIVERS.

L'ÉCHEVIN THIBAUT.—On nous informe que l'échevin Thibault faisait cirer ses petites bottes dans une rue de

Montréal, il y a quelque temps ; le jeune gamin étonné de la grosseur démesurée des pieds de l'insecticide, lui dit d'un ton ironique : "All done with this foot, change CAR now." Il paraît que le modeste Charles a été très flatté de ce compliment, car il se plaît à le répéter à tous ses amis.

L'EXPOSITION.—Cent mille étrangers étaient déjà arrivés à Paris, le 27 avril, pour être présents à l'ouverture de l'Exposition, le 1er mai. Le prix de la pension a augmenté, mais pas autant qu'on aurait pu s'y attendre. L'Exposition ne sera pas au complet avant le 1er juin. Les sections anglaises, américaines, suisses et hollandaises sont les plus avancées.

LE SALUT CHEZ DIFFÉRENTS PEUPLES.—Les insulaires vôtins des îles Philippines prennent le pied ou la main de celui qu'ils veulent honorer et s'en froitent le visage.

Les Otahiitiens cognent leur nez l'un contre l'autre.

Au Caire, on se demande ; combien suez-vous ? parce qu'on regarde une peau sèche comme un indice d'une fièvre mortelle.

Les Lapons appuient fortement leur nez sur celui de la personne qu'ils saluent.

A la Nouvelle-Guinée, on place des feuilles sur la tête de ceux à qui l'on fait politesse.

Dans les détroits du Sud, on élève le pied gauche de la personne saluée, on le porte doucement sur la jambe droite et de là sur la figure.

Deux rois noirs de la côte d'Afrique s'accostent en se serrant trois fois le doigt du milieu.

Les habitants de Carmène, en témoignage d'un attachement particulier, s'ouvrent une veine et offrent à leurs amis le sang qui en sort, en guise de breuvage.

ORAGE.—Dimanche soir, un orage de vent, de pluie et de grêle, d'une force irrésistible, a dévasté la section ouest de l'Illinois et la section est de l'Iowa, et tué ou blessé plusieurs personnes.

A Galesburg, les arbres fruitiers ont été abîmés et des centaines de maisons sérieusement endommagées, par des grêlons mesurant de 8 à 16 pouces de circonférence. Plusieurs ponts des faubourgs de la même ville ont été emportés par la crue subite des eaux. De nombreux bâtiments ont été entièrement démolis à LaSalle et à Eden (Illinois).

Dans le petit hameau de Pomeroy, station de l'Illinois Central, près de Fort Dodge (Iowa), les maisons d'habitation de George Wallace, Samuel Gill, Tierney et Pearce ont été renversées par le vent. Un fils de M. Wallace et un petit enfant de M. Pearce ont été tués, et une vingtaine d'autres personnes ont été blessées.

Dans le comté de Monona (Iowa), le vent a détruit les maisons des familles Thurston, Reilly et Hughes. M. Reilly, saisi par le tourbillon et enlevé au-dessus du toit de sa maison crolante, a été lancé comme une flèche, rasant des pieds les cimes de plusieurs arbres élevés, et est allé retomber à une certaine distance, tout étourdi, mais non blessé.

A Ottawa (Illinois) la maison de M. White et tous les meubles qu'elle contenait ont été réduits en milliers de débris que l'orage a semés sur une étendue de plusieurs milles. Près du même village, le vent a enlevé et déposé à une distance considérable un lourd camion avec ses deux chevaux, et le voiturier sur son siège.

A trois quarts de mille de Storm Lake (Iowa), la résidence d'Alfred King a littéralement été pulvérisée. On a relevé assez loin le corps de Mme King, mère. La maison voisine de M. Degraff a eu son toit seulement enlevé.

Des voitures, charrettes, instruments aratoires, ont été démolis dans les cours de plusieurs fermes, et l'on a vu en quelques cas leurs débris tournoyer dans les airs à un quart de mille de hauteur. A Griffith, une planche lancée par le vent avec la force d'un projectile d'arme à feu, a coupé net la paroi supérieure de la tête d'un homme inconnu. Le bruit courait qu'un peu au sud de ce village quatre personnes avaient été tuées et quarante blessées. Trois résidents de Wall Lake (Iowa) ont été grièvement blessés.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 30 avril 1878. Or, 77 ; Exchange Sterling, 87 ; Greenbacks, 98 1/2.

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

29 avril 1878. Fleur.—Recettes 1,700 quarts. Supérieur Extra 6.10 à 6.20 ; Extra Superfine 5.75 à 5.80 ; Fancy 5.35 à 5.45 ; Extra du Printemps 5.00 à 5.15 ; Superfine 4.60 à 4.70 ; Forte de Boulangers 5.30 à 5.50 ; Fine 4.20 à 4.25 ; Middlings 3.80 à 3.9 ; Reconnus 3.25 à 3.50 ; Sacs Ontario 2.60 ; Sacs de la Cité (délivré) 2.70.

DEBRÉS Beurre, recettes 60 tinnettes, 10c à 19c. Lard, 13.00 à 13.25. ALCAÏS—Recettes 15 quarts. Potasse 3.85 à 3.90. Perlasse nominal.

Mariage.

Ce matin, à St. Roch, M. Théophile Grenier, de la rédaction du *Courrier du Canada*, conduisait à l'autel Mlle. Marie-Virginie-Atala Rousseau, une bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Messire Gosselin, curé du lieu. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Décès.

A Québec, le 29 avril courant, à l'âge de 2 ans et 2 mois, Joseph-Eugène-Iréné, enfant de J. B. Delage, écrivain, N. P.

Edouard-Georges, âgé de 4 ans et 4 mois, enfant de feu Urbain Thibault, écrivain. L'enfant sera inhumé le 2 mai, à 4.00 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de Mde. Thibault, rue d'Autueil, pour de là aller au cimetière Belmont.

Annonces Nouvelles.

MAGASIN A L'ÉPREUVE DU FEU A LOUER

S'adresser à C & W. WURTELE. Québec, 30 avril 1878—12f

TERRES A VENDRE PAR ENCAN

A STE. FOYE.

Deux terres situées en la paroisse de Ste. Foye, de 3 et 2 arpents de front respectivement sur 27 arpents de profondeur, avec Maison, Granges, etc., appartenant à J. B. BEDARD, seront vendus au Bureau des Notaires soussignés, MARDI, le 14 de MAI, à DIX heures du matin. Environ la moitié de la superficie en bois debout. Conditions libérales.

TESSIER & DELAGE, No. 10, rue d'Aiguillon. Québec, 30 avril 1878—jdp

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de E. ZÉAR LANGLOIS, Marchand, de Rimouski, Failli.

Le faili m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir au Bureau de J. N. Conliot, écrivain, Avocat, dans la Ville de St. Germain de Rimouski, le SIXIEME jour de MAI prochain (1878), à DIX heures avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires, de nommer un syndic s'ils le jugent à propos, et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Rimouski, 18 avril 1878. ELZ. COTÉ, Syndic Officiel. 30 avril 1878—1f

UN HOMME SÉRIEUX

Demande l'emploi de Commis ; il parle les deux langues. S'adresser à ce Bureau. Québec, 29 avril 1878—1sp

GLACE ! GLACE !

PRUDENT L'ÉTIER remercie ses anciens pratiques pour l'encouragement qu'elles lui ont donné, et les informe qu'il continuera seul à fournir de la Glace durant la saison qui commence.

Ce monsieur est amplement fourni de Glace, vu qu'il a trois grandes glacières bien remplies. On pourra s'adresser chez le Dr. Laroche, en face du Couvent de St. Sauveur.

NOE RANCOUR n'est pas le seul autorisé à retirer l'argent dû à la société dissoute Rancoeur et P. Hébert, comme il l'a annoncé dans l'Événement du 25 courant.

PRUDENT L'ÉTIER, Rue Massue, En face du Couvent de St. Sauveur. Québec, 29 avril 1878—3fp

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE D'ÉTÉ.

A LOUER A CAP-SANTÉ.

Une famille désireuse de passer la belle saison à la campagne, trouvera l'occasion de s'installer le plus confortablement possible en louant la maison occupée autrefois par feu M. le Notaire Bernard. La maison éloignée d'une cinquantaine de pieds du chemin, est située à cinq minutes de marche de l'église et du bateau, on a l'eau dans la maison et l'usage du jardin faisant face à l'habitation, et l'on peut venir à la ville par le bateau deux fois la semaine. Le village de Cap Santé est situé à 30 milles de Québec, sur la rive nord en montant le fleuve, il est reconnu pour le plus beau village des bords du fleuve.

S'adresser à F. X. BERNARD, de Bernard & Haire, Marchands de Pianos, No. 6, rue la Fabrique. Québec, 27 avril 1878—1m3fs

PIANO A VENDRE.

Piano de première classe à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de l'Événement. Québec, 14 mars 1878.

Annonces Nouvelles.

VENTE A L'ENCAN

Par **JACQUES & MURPHY.**

JEUDI, le 2 MAI,

A leur Salle d'Encan, No. 246, rue St. Joseph, St. Roch.

Nous vendrons à la date ci-dessus, une grande quantité de Meubles et Effets de Ménage placés dans nos mains pour être vendus promptement et sans réserve, consistant en Buffets, Commodes, Sofas et Canapés, Ameublement de Chambres à coucher, Tables de Centre, Lits double et simple, Lavabains, Chaises de Canne, Matelas à Ressorts, Courte-pointes Blanches et de Couleurs, Couvertures, une grande quantité de Vaisselle et Verrerie, Coutellerie, Chromes à l'huile, Gravures, Electro plaqué.

Vente à DEUX heures.

J. CQUES & MURPHY,
Encanteurs

GRANDE VENTE D'IMMEUBLES

Par **OCTAVE LEMIEUX & CIE.**

Par ordre de

MM. WURTELE & LORTIE.

Nous avons reçu instruction de vendre à leur Bureau, No. 51, Bloc Richelieu, rue Dalhousie, Basse-Ville.

JEUDI, le 9 MAI

les immeubles de valeur ci après mentionnés situés au centre des affaires et étant les meilleures maisons de location.

10. Un emplacement situé au faubourg St. Jean, No. 168, rue Richelieu, contenant 26 pieds de front sur 65 pieds de profondeur, désigné sous le numéro 3344 sur le plan et livre de renvoi du Quartier St. Jean, avec une maison dessus construite en brique à feu à deux étages, de 26 pieds par 23 pieds, contenant 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes. Cette maison est actuellement louée pour \$132, sans aucune cotisation.

20. Un emplacement situé dans le Quartier Champlain, en face du Marché Champlain, faisant front sur les deux rues Champlain, étant connu sous le numéro 2276 sur le plan et livre de renvoi pour le dit quartier, avec une maison dessus construite en pierre et en briques à feu, à quatre étages sur la grande rue Champlain, et deux étages sur la petite rue Champlain. Cette maison est actuellement louée \$506

30. Un autre emplacement situé au Quartier St. Roch, No. 394, rue St. Joseph, près la rue St. Ours, contenant 43 pieds de front sur 58 pieds 9 pouces de profondeur, étant connu sous le numéro 535 sur le plan et livre de renvoi pour le Quartier St. Roch, avec une magnifique maison dessus construite en briques pressées, à trois étages, couverte en métal, contenant un magasin et trois logements de 1ère classe, avec hangar à deux étages et toutes les améliorations modernes. Location annuelle \$450.

Vente à ONZE heures précises.

On pourra visiter les dites propriétés et obtenir toute information en s'adressant au Bureau de MM. Wurtele & Lortie.

OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs.

Québec, 29 avril 1878.

Chemin de Fer Québec, Montréal Ottawa et Occidental.

DIVISION DE QUEBEC.

CHANGEMENT D'HEURES.

A commencer **MERCREDI**, le 1er Mai 1878, les Trains partiront comme suit :

	Express	Mixte
Quittera Québec	6.00 P.M.	6.15 P.M.
Arrivera Trois-Rivières	9.15 P.M.	11.25 P.M.
N. B. — Fret et Passagers pris à des taux grandement réduits.		

Québec, 27 avril 1878 — 3f

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société qui existait ci devant entre M. Rancour et M. Pelletier est dissoute de ce jour, et les affaires seront conduites par M. Rancour, qui saisit cette occasion pour informer ses pratiques et le public qu'il est prêt à fournir de la GLACE dans la ville, durant la saison d'été comme d'habitude; ayant agrandi sa glacière et son stock de glace, il espère donner satisfaction.

Les souscripteurs voudront bien laisser leurs noms le plus tôt possible.

Sa glacière se trouve située au No. 145 rue Scott, où les ordres pourront être laissés

NOEL RANCOUR,
145, rue Scott.

Québec, 26 avril 1878 — 6f

A V I S .

La société commerciale existant sous les noms de **JOS. LACHANCE & CIE.** cesse d'exister à compter de ce jour. Tout ceux qui ont des réclamations ou qui doivent à la dite société sont priés de régler avec le soussigné

JOS. LACHANCE,
14, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

Québec, 25 avril 1878.

NOUVEAU Magasin

AU

BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collins

N. GARNEAU

ci devant de la société **FYFE & GARNEAU** ouvrira un nouvel Etablissement de Nouveautés

LUNDI PROCHAIN, 29 AVRIL

Québec, 25 avril 1878.

Épicerie à bon marché!

Épicerie à bon marché!

LECLERC & LETELLIER

Ayant acheté la succession de **ALPHONSE DION & CIE.**, sont prêts à vendre à bon marché, un assortiment choisi d'Épicerie et de Liqueurs.

Ayant acquis dans les affaires une expérience de QUINZE ANNÉES de pratique, nous nous flattons de pouvoir satisfaire les plus difficiles.

LECLERC & LETELLIER.

Québec, 27 avril 1878 — 1m

LIQUIDATION DES AFFAIRES.

Le soussigné désire informer ses pratiques et le public en général, qu'il entend liquider ses affaires, et il prend en même temps cette occasion pour leur faire savoir qu'il vendra son fonds de commerce au plus bas prix possible.

N. RIOUX.

Québec, 25 avril 1878 — 2m

UN RARE AVANTAGE.

A VENDRE.

Poste de commerce important, établi depuis 9 ans, avec Magasin et Résidence Privée.

Un magnifique poste de commerce situé dans le centre du village prospère de St. Romuald, au sud de Québec, se composant d'un magnifique Magasin, avec devanture moderne, et d'un grand stock d'Épicerie, Résidence Privée, Hangar, Remises, etc., ainsi que le terrain sur lequel se trouvent ces bâtisses.

Le poste est excellent pour le commerce d'Épicerie, qui se fait en ce village au comptant

Comme le propriétaire désire se retirer du commerce, il vendra le tout à des conditions avantageuses.

S'adresser sur les lieux au propriétaire.

P. O'REGAN.

Attsi: La splendide résidence située vis-à-vis, contenant 16 chambres, et munie de toutes les commodités modernes.

25 avril 1878 — 6f3fs

Restaurant Delmonico

Coin des rues St. Pierre, St. Paul et Sault-au-Matlot.

J. T. LEVALLÉE, Propriétaire

M. LEVALLÉE prend cette occasion de remercier ses nombreuses pratiques et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux, et leur apprend qu'il vient de faire subir à son établissement des réparations et un nettoyage qui en font un des premiers restaurants de Québec.

Il ouvrira de nouveau **LUNDI**, le 29 du courant.

Lunch de Midi à 3 heures.

Le repas servi à demande de 6 heures à 11 heures P. M.

Mets exquis, Vins délicieux, Liqueurs délectables, Cigares de première qualité.

J. T. LEVALLÉE,
Delmonico Restaurant.

Québec, 24 avril 1878.

J. H. BOTTERELL & CIE.,

Manufacturiers de Chaussures

(EN GROS)

RUE ST. VALIER, QUEBEC.

Sont prêts à vendre en lots à la convenance des acheteurs à des conditions faciles tout le stock manufacturé récemment acheté de la succession Joseph Woodley.

Les effets sont nouveaux, adaptés à la saison et bien assortis

Les marchands de la ville et de la campagne feront bien d'aller examiner ce stock.

Québec, 23 avril 1878 — 1m

MAISON A VENDRE.

Une magnifique propriété à Ste. Jeanne de Neuville, Chemin de Fer de la Rivière Nord, située en face de l'église et à proximité des chars Conditions libérales

JOSEPH BUSSIERE,
Propriétaire.

17 avril 1878 — 1m

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MUTUELLE.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Une Assemblée Générale des membres de la Société de Construction Mutuelle est par le présent convoquée pour **LUNDI**, le 13 MAI prochain, à SEPT heures P. M. précises, dans les Bureaux de la dite Société, No. 13, rue St. Jacques, Basse-Ville de Québec.

Le but de cette assemblée est 1o. la prise en considération des dispositions de l'Acte intitulé "Acte pour incorporer la Société de Construction Mutuelle sous le nom de la Société de Prêts et Placements de Québec et pour d'autres fins," passé durant la présente Session du Parlement Fédéral, et leur approbation et ratification tel que pourvu par la Section 12 du dit Acte; 2o. la révocation des Règlements actuels de la dite Société de Construction Mutuelle, et l'adoption de nouveaux Règlements pour la régie et le bon fonctionnement de la dite Société de Prêts et Placements de Québec.

Cette convocation est faite conformément et en vertu de la Section 11 du sus-dit Acte

LOUIS BOURGET,

Président,
Société de Construction Mutuelle.

Québec, 25 avril 1878.

GRAINES DE JARDINS, DE FLEURS ET DE CHAMPS.

Une grande variété de Graines de Jardins, de Fleurs et de Champs, en mains et à vendre en gros et en détail.

Chez

J. J. VELDON,

Pharmacien,
122, rue St. Joseph, St. Roch.

GBAINES DE FLEURS.

Une douzaine de paquets de 5 cents, de Graines de Fleurs assorties, expédié par la maille à n'importe quelle adresse, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,

Marchand de Droguerie,
122, rue St. Joseph, St. Roch.

GRAINES DE JARDINS.

Une douzaine de paquets de Graines de Jardins (Légumes), expédié par la maille franc de port, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,

122, rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, 17 avril 1878 — no

MARCHANDISES D'ÉTÉ.

Ayant récemment reçu une grande quantité de Marchandises Sèches de premier choix, notre assortiment est maintenant au complet dans chaque département, savoir :

Modistes: Manteaux et Costumes, Etouffes à Robes, nuances nouvelles, avec Garnitures semblables, Nouveaux Jupons de Printemps, Gants de Kid d'Alexandre et de Florence, un, deux et trois boutons, Bas de toute espèce.

GLOVER, FRY & CIE.

DÉPARTEMENT des MESSIEURS.

Dans ce département, nous sommes prêts à montrer les nouveautés de la saison, telles que :

Drap Fantaisie (Coatings) pour Habits, Etouffes à Pantalons et Patrons de Vestes. Une grande variété de couleurs en Cravates, Gants, Chaussettes, Chemises, Camisoles et Caleçons, Capots en Caoutchouc et Usters, Pardessus de Printemps pour Messieurs, depuis \$6.00 à \$10.00.

GLOVER, FRY & CIE.

T A P I S .

Nous venons justement de recevoir quelques nouveaux Patrons de Tapis, Bruxelles, très bonne qualité à \$1.00, 1.05 et 1.10; de Tapisserie à 65, 72 et 85 cents, tous de nouveaux patrons et Tapis Écossais. Prelats de Hares en très bonne condition, à 35 0/10 au dessous des prix ordinaires.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 18 avril 1878.

AVIS IMPORTANT.

Nous donnons avis à nos pratiques de vouloir bien nous faire tenir leurs commandes pour **BOLS A LAIT**, d'hui au premier Mai prochain, s'ils veulent profiter du bon marché.

A ARRIVER.

PANIERIERS DE FAIENCE assortis, en Couleurs et en Pierre Blanche.

— AUSSI —

VITRES de toutes grandeurs, au plus bas prix.

HUILE DE CHARBON, etc.

A VENDRE PAR

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul.
Québec, 11 avril 1878.

Les Pianos de WEBER & CIE.,

de Kingston

VICTORIEUX

A l'Exposition de Philadelphie 1876.

Rapport Officiel de la Commission du Centenaire.

Diplôme et Médaille d'Honneur et de Mérite, accordés aux Pianos de Weber & Cie., de Kingston.

DIPLOME.

Exposition Internationale de Philadelphie 1876

La Commission du Centenaire des Etats-Unis, ayant examiné le rapport des juges, a accepté ce qui suit conformément au rapport.

RAPPORT DE LA COMMISSION

Produit

PIANO CARRÉ

Nom et adresse de l'exposant

WEBER & CIE., KINGSTON.

Le soussigné ayant examiné le produit ci-dessus, le recommande respectueusement à la Commission du Centenaire des Etats-Unis pour récompense, et cela pour les raisons suivantes, savoir :

Pour le **TON**, la **TOUCHE** et la **SUPÉRIORITÉ** de **MAIN-D'ŒUVRE**.

(Signature du juge) **K. H. OLIVER.**

Approbation des juges

J. Schiedmayer, P. T. Krupka,
Jas. C. Watson, Geo. F. Bristow,
W. Thompson, J. E. Hilgard,
Ed. Favre Perret, E. Levasseur,
F. H. P. Barnard, Joseph Henry.

Vraie copie de l'acte authentique

FRANCIS A. WALKER,

Chef du Bureau des Juges.

Donné par autorité de la Commission du Centenaire des Etats-Unis en confirmation à l'acte du Congrès.

Philadelphie le 27 septembre 1876.

L. J. CAMPBELL, A. T. GOSHORN,
Secrétaire. Directeur Général.
J. H. HAWLEY,
Président.

En vente seulement chez

BEBNARD & ALLAIRE,

22 avril 1878. 6, rue la Fabrique, Québec.

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic paroisse de St. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois-quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la

SOC. CONSTRUCTION MUTUELLE,
No. 26, rue St. Jacques, B.-V.
Québec, 1er avril 1878.

Société Permanente de Construction des Artisans.

A V I S .

AVIS est par le présent donné que suivant un des règlements de la Société Permanente de Construction des Artisans, l'Assemblée Générale Annuelle des Membres, aura lieu dans ses Bureaux, **JEUDI**, le 2 MAI prochain, à 7 heures p. m., pour recevoir le rapport du Secrétaire-Trésorier, l'Élection des Directeurs pour l'année courante et autres fins, etc.

Par ordre,

A. J. AUGER,
Sec.-Trés.

Québec, 9 avril 1878 — jd

Tableau indiquant l'heure du Départ des Mailles.

Bureau de Poste, Québec, Avril 1878.

Des	MAILLES.	Closa.
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa par chemin de fer (a).....	6.15
8.00	Prov. d'Ontario, (a) QUÉBEC.	6.15
8.00	Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Town de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a).....	6.5
8.00	Station Chaudière Cité de Montréal, par chemin de fer, et l'ouest, tous les jours (a).....	6.15
8.00	Trois Rivières et Sorel, chemin de fer, tous les jours, à.....	6.15
8.00	Lévis, Magog, tous les jours, à.....	6.15
8.00	St. Gilles et St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi (a).....	6.15
6.30	Chemin de fer de la Riv. du Loup, entre Québec, la Rivière-du-Loup,	

9.30	Par Express, Est de la Rivière-du-Loup, tous les jours	7.00
	Moutin Chaudière	8.45
	MAILLES LOCALES.	
	Comtes de Beauce et Doncaster par chemin de fer Lévis et Québec tous les jours	1.30
8.30	Beaumont et St. Michel, tous les jours	3.00
8.30	3.00 Bienville, Lauzon, et St. Joseph, (Indian Cove), 2 fois par jour	8.00 3.00
	Lévis, 2 fois par jour	8.00 3.00
8.00	4.30 Québec-Sud, 2 fois par jour	7.00 4.45
3.00	New Liverpool et St. Jean Chrysostôme, 4 fois par jour	8.00 3.00
8.00	4.30 Spencer Cove 2 fois par jour	8.00 2.30
	St. Sauveur et St. Roch, 4 fois par jour	8.30 2.30
	Faub. St. Jean	8.30 2.30
		5.00
9.00	Bergeville et Cap-Rouge	2.30
	Rive-Sud (ouest), St. Nicolas jusqu'à Beauceville, tous les jours	8.00
8.00	Rive-Nord (ouest), Ste. Foye, Antenne Lorette, et Tra. Rivière, par terre, tous les jours	4.00
8.00	Rive-Nord (est), par terre, Beaumont, Chute Montmorency, St. Tits des Caps et Comtes Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, tous les jours	6.30
8.00	Ile d'Orléans, lundi, mercredi et vendredi	4.00
8.00	Boug Louis, St. Raymond, Pont Rouge, Ste. Catherine, lundi, mercredi et vendredi	4.00
10.30	Valcartier et St. Amant, mercredi et samedi	4.00
10.00	Laval et Lac Beauport, mercredi et samedi	2.00
10.00	Charlebourg et Lorette, tous les jours	2.00
9.40	BAIE DES CHALEURS.	
	Matapédia, Cross Point, Maria, Campbellton, Nouvelle-Beauséjour, Caplin & New	